



**Comité Départemental de l'Essonne de la Ligue
Nationale contre le Cancer**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Comité Départemental de l'Essonne de la Ligue Nationale contre le Cancer

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Comité Départemental de l'Essonne de la Ligue Nationale contre le Cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Comité Départemental de l'Essonne de la Ligue Nationale contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte de résultat par origine et destination ainsi que le compte d'emploi des ressources sont détaillées dans la note 4.1 « Compte de résultat par origine et par destination » et 4.7 « Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) » de l'annexe aux comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association nous avons apprécié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination ainsi que du compte d'emploi annuel des ressources font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont correctement été appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 12 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Isabelle Tracq-Sengeissen

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	382 066.88	(263 043.51)	119 023.37	142 598.42
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	382 066.88	(263 043.51)	119 023.37	142 598.42
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3 355.00		3 355.00	3 524.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 355.00		3 355.00	3 524.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	385 421.88	(263 043.51)	122 378.37	146 122.42

STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES	5 862.00		5 862.00	
CRÉANCES	177 207.14		177 207.14	234 692.50
Créances clients, usagers et comptes rattachés	805.20		805.20	5 090.00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	176 401.94		176 401.94	229 602.50
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	2 634 964.08		2 634 964.08	3 109 122.67
Valeurs mobilières de placement	1 007 500.00		1 007 500.00	2 507 500.00
Disponibilités	1 627 464.08		1 627 464.08	601 622.67
Charges constatées d'avance	27 790.08		27 790.08	25 667.23
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	2 845 823.30		2 845 823.30	3 369 482.40

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 231 245.18	(263 043.51)	2 968 201.67	3 515 604.82
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves		2 135 316.81	1 989 492.47
Réserves statutaires ou contractuelles		2 135 316.81	1 988 692.47
Réserves pour projet de l'entité			800.00
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		(98 159.47)	145 824.34
Situation nette (sous total)		2 037 157.34	2 135 316.81
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		2 037 157.34	2 135 316.81
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		121 390.41	212 353.44
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		121 390.41	212 353.44
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		43 874.00	11 120.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		43 874.00	11 120.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS			
DETTES		765 779.92	882 149.27
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		280 991.20	234 953.05
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		52 830.79	55 337.48
Dettes fiscales		9 219.48	3 433.36
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		422 738.45	588 425.38
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		765 779.92	1 156 814.57
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 968 201.67	3 515 604.82

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	67 707.00	66 928.00	779.00	1.16 %
Ventes de biens et services	95 451.50	92 170.88	3 280.62	3.56 %
Ventes de biens	1 423.00	2 455.00	(1 032.00)	-42.04 %
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	94 028.50	89 715.88	4 312.62	4.81 %
dont parrainages	514.50		514.50	
Concours publics et subventions d'exploitation	417 248.20	68 825.00	348 423.20	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	771 933.13	777 795.53	(5 862.40)	-0.75 %
Dons manuels	771 429.13	773 795.53	(2 366.40)	-0.31 %
Mécénats	504.00	4 000.00	(3 496.00)	-87.40 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	451 637.83	653 685.84	(202 048.01)	-30.91 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	21 861.61	16 613.73	5 247.88	31.59 %
Utilisations des fonds dédiés	212 353.44	337 938.83	(125 585.39)	-37.16 %
Autres produits	450.36	175.31	275.05	
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 038 643.07	2 014 133.12	24 509.95	1.22 %
Achats de marchandises	245.62	217.05	28.57	13.16 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	661 774.18	536 846.74	124 927.44	23.27 %
Aides financières	848 233.33	871 433.25	(23 199.92)	-2.66 %
Impôts, taxes et versements assimilés	5 144.00	1 444.14	3 699.86	
Salaires et traitements	300 784.02	274 419.74	26 364.28	9.61 %
Charges sociales	118 373.68	103 899.18	14 474.50	13.93 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	68 721.05	25 522.78	43 198.27	
Reports en fonds dédiés	121 390.41		121 390.41	
Autres charges	69 125.92	65 308.12	3 817.80	5.85 %
CHARGES D'EXPLOITATION	2 193 792.21	1 879 091.00	314 701.21	16.75 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(155 149.14)	135 042.12	(290 191.26)	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	64 915.66	13 312.25	51 603.41	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	64 915.66	13 312.25	51 603.41	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme	1.00		1.00	
CHARGES FINANCIÈRES	1.00		1.00	
RÉSULTAT FINANCIER	64 914.66	13 312.25	51 602.41	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(90 234.48)	148 354.37	(238 588.85)	
Sur opérations de gestion		24.87	(24.87)	
Sur opérations en capital	50.00		50.00	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	50.00	24.87	25.13	
Sur opérations de gestion		416.90	(416.90)	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES		416.90	(416.90)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	50.00	(392.03)	442.03	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	7 974.99	2 138.00	5 836.99	
TOTAL DES PRODUITS	2 103 608.73	2 027 470.24	76 138.49	3.76 %
TOTAL DES CHARGES	2 201 768.20	1 881 645.90	320 122.30	17.01 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(98 159.47)	145 824.34	(243 983.81)	
Dons en nature				
Prestations en nature	107 202.34	98 526.75	8 675.59	8.81 %
Bénévolat				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	107 202.34	98 526.75	8 675.59	8.81 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	10 901.34	11 176.75	(275.41)	-2.46 %
Personnel bénévole	96 301.00	87 350.00	8 951.00	10.25 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	107 202.34	98 526.75	8 675.59	8.81 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2023

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Aucun évènement à signaler

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	380 795	1 272		382 067
Immobilisations financières	3 524	3 305	3 474	3 355
Total	384 319	4 577	3 474	385 422

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	1 272	0
BK EVENT STAND	1 272	
Immobilisations financières	3 305	3 474
CAUTIONS DIVERSES	3 305	3 474
Total	4 577	3 474

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	238 197	24 847		263 044
Amort.Immobilisations financières				
Total	238 197	24 847	0	263 044

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 524	3 305	3 474	3 355
Total	3 524	3 305	3 474	3 355

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

NEANT

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	3 355	3 355	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	805	805	
→ Autres Créances	176 402	176 402	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	27 790	27 790	
Total	208 352	208 352	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	1 007 500	1 007 500			
Total	1 007 500	1 007 500	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	1 627 464	
Livrets et comptes épargne	1 007 500	27 671
Comptes à terme		37 244
Total	2 634 964	64 916

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Fournisseurs débiteurs		
ASTE		136
BOUYGUES TELECOM	212	
CHEZ EVA		55
MAX GRAPH		1 620
PEPINIERES PECHEUX		275
STUDIOBOOK	5 600	
Créances clients et comptes rattachés		
SIEGE NATIONAL	805	2 850
CD75		2 240
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
Autres créances		
SUBVENTION D'EXPLOITATION	68 668	143 851
DONS A RECEVOIR DU SIEGE	73 028	74 029
DEBITEURS DIVERS	31 668	9 638
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	30	
ORGANISMES SOCIAUX	3 007	
Disponibilités		601 623
Total	183 019	836 317

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
ALLIANZ ASSURANCE	4 736	4 439
PITNEY BOWES LOCATION PLIEUSE	603,7	574
PITNEY BOWES LOCATION MACHINE A AFFRANCHIR	699	540
FC MICRO STOCKAGE ET ASSITANCE	3 118	
FC MICRO ABT FIBRE/ANTIVIRUS	940	2 337
FC MICRO TELEPHONIE	350	
CHÂTEAU D'EAU LOCATION FONTAINE	382	285
STUDIOBOOK AGENDAS SCOLAIRES	15 431	15 431
BNP PARIBAS LOC COPIEUR 1TR2024	1 531	1 531
JC AUBERT REPAS BREUILLET		530
Total	27 790	25 667

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	1 988 692			146 624				2 135 317
→ Fonds de réserve missions sociales	800					800		0
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	145 824	145 824						
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	2 135 317	145 824	0	146 624	0	800	0	2 135 317

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		807 137	81 933	121 391	81 933	121 391
INCA SUBVENTION PROJET TABADO IDF	2019	153 966				
INCA SUBVENTION PROJET TABADO IDF	2020	97 549				
INCA SUBVENTION PROJET TABADO IDF	2021	117 321				
INCA SUBVENTION PROJET TABADO IDF	2022	143 851				
INCA SUBVENTION PROJET TABADO IDF	2023	115 080	11 202	33 015	11 202	33 015
ARS PROJETS POST CANCER	2021	112 000				
ARS PROJETS POST CANCER	2022					
ARS PROJETS POST CANCER	2023	67 370	70 731	88 376	70 731	88 376
Ressources liées à la Générosité du Public :		1 811 516	130 421	0	130 421	0
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
LEGS EVELYNE FILLON PAYOUX	2021	1 297 934				
LEGS EVELYNE FILLON PAYOUX	2022	513 582				
LEGS EVELYNE FILLON PAYOUX → ...	2023		130 421		130 421	0
Sous-Total "Legs"		1 811 516	130 421	0	130 421	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
Total		2 618 653	212 354	121 391	212 354	121 391

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	11 120	43 874	11 120	43 874
→				
Total	11 120	43 874	11 120	43 874

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	280 991	280 991		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	62 050	62 050		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	422 738	422 738		
Produits constatés d'avance		0		
Total	765 780	765 780	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	7 975	2 139
→ Impôt sur les sociétés	7 975	2 139
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	54 075	56 632
→ Urssaf/ Pôle emploi	11 086	12 635
→ Caisse de retraite	8 881	8 865
→ Caisse de prévoyance	4 651	3 735
→ Personnel autres charges à payer		208
→ Organismes sociaux autres charges à payer	2 423	935
→ Dettes congés à payer	18 034	20 252
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	7 755	8 708
→ Prélèvement à la source	1 244	1 294
Total	62 050	58 771

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	280 991	234 954
FACTURES A RECEVOIR SIEGE	131 303	131 669
FACTURES A RECEVOIR COMITES	14 855	14 344
FACTURES A RECEVOIR AUTRES FOURNISSEURS	17 201	15 529
DETTES FOURNISSEURS	37 631	27 850
DETTES FOURNISSEURS INTRA GROUPE	80 002	45 562
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	422 739	588 426
CHARGES A PAYER	27 394	73 808
CHARGES A PAYER RECHERCHE	394 126	513 400
COMPTE D'ATTENTE	1 218	1 218
Total	703 730	823 380

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN


4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE <small>CONTRE LE CANCER</small>	091 - COMITÉ DE L'ESSONNE		Décembre 2023		Décembre 2022	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES	1 603 870,71	1 416 144,85	1 472 765,99	1 471 156,12		
1.1 Réalisées en France	1 603 870,71	1 416 144,85	1 472 765,99	1 471 156,12		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	856 621,84	685 052,85	699 445,26	697 835,39		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	747 248,87	731 092,00	773 320,73	773 320,73		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	222 609,17	221 578,19	232 376,02	213 302,58		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	222 609,17	221 578,19	232 376,02	213 302,58		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	210 023,91	125 619,04	176 503,89	72 447,20		
3.1 Frais d'information et de communication	49 544,36	49 544,36	27 584,27	27 584,27		
3.2 Frais de fonctionnement	133 517,08	49 112,21	121 659,92	17 603,23		
3.3 Autres charges	26 962,47	26 962,47	27 259,70	27 259,70		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	43 874,00	43 874,00				
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES						
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	121 390,41					
TOTAL CHARGES	2 201 768,20	1 807 216,08	1 881 645,90	1 756 905,90		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-98 159,47		145 824,34			

	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	46 189,00	46 189,00	47 410,00	47 410,00
Réalisées en France	46 189,00	46 189,00	47 410,00	47 410,00
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	26 231,00	26 231,00	17 729,00	17 729,00
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	34 782,34	34 782,34	33 387,75	33 387,75
TOTAL	107 202,34	107 202,34	98 526,75	98 526,75

 091 - COMITÉ DE L'ESSONNE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 351 883,57	-1 351 883,57	-1 544 254,19	-1 544 254,19
1.1 Cotisations sans contrepartie	-67 707,00	-67 707,00	-66 928,00	-66 928,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-771 933,13	-771 933,13	-777 795,53	-777 795,53
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-512 243,44	-512 243,44	-699 530,66	-699 530,66
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-111 003,52		-69 476,41	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-514,50			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-99 247,05		-59 638,31	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-11 241,97		-9 838,10	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-417 248,20		-68 825,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-11 120,00	-11 120,00	-6 975,81	-6 975,81
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-212 353,44	-130 420,63	-337 938,83	-181 946,46
TOTAL	-2 103 608,73	-1 493 424,20	-2 027 470,24	-1 733 176,46

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-107 202,34	-107 202,34	-98 526,75	-98 526,75
Bénévolat				
Prestations en nature	-107 202,34	-107 202,34	-98 526,75	-98 526,75
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-107 202,34	-107 202,34	-98 526,75	-98 526,75

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0€

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total pays X	0
Total pays Y	0
Total pays Z	0
Total	0

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
PARTENARIAT LECLERC ADO ET CANCER	11 741	13 136
PARTENARIAT LECLERC OCTOBRE ROSE	15 496	
LEGS ET ASSURANCES VIE	325 154	580 912
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
PDTS FINANCIERS	64 916	13 312
→ ...		
→ ...		
→ ...		

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
PRESTATIONS DE SERVICE	8 360	11 731
PDS DES ACTIVITES ANNEXES	85 154	77 985
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	93 514	89 716

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	81 933	155 992
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	130 421	181 946
Total	212 353	337 938

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie de la façon suivante :

- Pour les dépenses d'eau, électricité ménage, loyer et assurance :
 - Actions pour les malades 18%
 - Prévention et promotion du dépistage 19%
 - Fonctionnement 63%
- Pour les frais de télécommunication et maintenance informatique :
 - Fonctionnement 20 %
 - Actions pour les malades 30%
 - Information du public 30%
 - Prévention et promotion du dépistage 20%

Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 10 décembre 2019.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	7 387		11 844	19 231
Assurance	1 643		2 797	4 439
Electricité et eau	2 161		3 679	5 840
Téléphone	2 415		692	3 107
Maintenance informatique	3 681		920	4 601
				0
Total	17 286	0	19 932	37 218

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	150 613	143 069
Actions d'information, de prévention et de dépistage	189 262	139 598
Traitement des dons	21 577	13 326
Actions de recherche	6 315	27 132
Manifestations		11 028
Frais de fonctionnement (dont communication)	50 704	43 350
Total	418 470	377 503

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	511 658	386 495
Actions d'information, prévention, dépistage	313 693	264 774
Actions de formation	670	652
Actions de recherche	28 578	45 568
Actions autres	2 023	1 956
Total	856 622	699 445
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	59 225	51 900
Actions d'information, prévention, dépistage	80 000	80 000
Actions de formation		
Actions de recherche	608 024	641 421
Actions autres		
Total	747 249	773 321

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;

- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	49 544	27 584
Frais de gestion	110 173	103 091
Formation administrative	105	
Impôts et taxes	5 144	966
Cotisation statutaire	18 096	17 603
Charges financière	2 115	1 737
Dotations aux amortissements	24 847	25 523
Total	210 024	176 504

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	121 390	
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	121 390	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;

- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMC x 1,5	96 301	87 350
Prestation	Tarif négocié	10 901	11 177
Autres (à préciser)			
Total		107 202	98 527

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	246										246
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	355 459	17 157			188 722		100 436				661 774
Aides financières	118 141	730 092									848 233
Impôts, taxes et versement assimilés							5 144				5 144
Salaires et traitements	250 938				15 024		34 822				300 784
Charges sociales	95 746				6 129		16 499				118 374
Dotations aux amortissements et dépréciations							24 847				24 847
Dotations aux prévisions								43 874			43 874
Reports en fonds dédiés										121 390	121 390
Autres charges	36 092				12 734		20 300				69 126
Charges financières											0
Charges exceptionnelles											0
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									7 975		7 975
TOTAL	856 622	747 249	0	0	222 609	0	202 048	43 874	7 975	121 390	2 201 767

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens				10 901	10 901
Prestations de services				23 881	23 881
Personnel bénévole	46 189		26 231		72 420
TOTAL	46 189	0	26 231	34 782	107 202

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	10 236
Total	10 236


4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
PDTS CESSION IMMO → ...	50
Total	50
Charges exceptionnelles	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

091 - COMITÉ DE L'ESSONNE		Décembre 2023	Décembre 2022
LA LIQUE	DÉTAILS	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS PAR DESTINATION CER			
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		1 416 144,85	1 471 156,12
<i>1.1 Réalisées en France</i>		<i>1 416 144,85</i>	<i>1 471 156,12</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>685 052,85</i>	<i>697 835,39</i>
<i>Actions en direction des malades, des proches et étbés de santé</i>		<i>444 272,78</i>	<i>386 470,20</i>
<i>Aménagement au sein des étbés de santé</i>		<i>288,00</i>	<i>288,00</i>
<i>Soins de supports</i>		<i>443 984,78</i>	<i>386 182,20</i>
<i>Soins de support activités physiques</i>		<i>47 646,37</i>	<i>42 414,20</i>
<i>Soins de support soutien esthétique</i>		<i>45 931,10</i>	<i>17 050,00</i>
<i>Soins de support soutien nutrition</i>		<i>4 825,05</i>	<i>1 310,00</i>
<i>Soins de support autres</i>		<i>61 039,46</i>	<i>25 422,29</i>
<i>Information, orientation</i>		<i>33 238,13</i>	<i>89 530,07</i>
<i>Visite des malades</i>		<i>8 006,83</i>	<i>6 531,71</i>
<i>Secours financiers aide à domicile</i>		<i>118 141,33</i>	<i>98 087,65</i>
<i>Fonctionnement de la mission</i>		<i>125 156,51</i>	<i>105 836,28</i>
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>		<i>209 509,14</i>	<i>263 188,93</i>
<i>Prévention primaire</i>		<i>5 521,00</i>	<i>90 344,54</i>
<i>Prévention primaire tabac</i>			<i>80 214,04</i>
<i>Tabac précarité</i>		<i>4 760,00</i>	<i>7 748,50</i>
<i>Prévention primaire soleil</i>		<i>475,00</i>	<i>1 154,00</i>
<i>Prévention primaire alimentation</i>		<i>286,00</i>	<i>1 143,00</i>
<i>Prévention activités physiques</i>			<i>85,00</i>
<i>interventions en milieu scolaire</i>			<i>2 097,00</i>
<i>Concours scolaire</i>		<i>38,00</i>	<i>388,80</i>
<i>Agenda scolaire et outils pédagogiques</i>		<i>18 676,88</i>	<i>33 130,13</i>
<i>Clap Santé</i>		<i>7 292,00</i>	<i>6 955,19</i>
<i>Dépistage cancer du sein</i>		<i>2 664,60</i>	
<i>Dépistage colon rectum</i>		<i>300,00</i>	<i>140,00</i>
<i>Information du public</i>		<i>3 193,61</i>	<i>6 675,08</i>
<i>Vivre</i>		<i>425,62</i>	<i>397,05</i>
<i>Fonctionnement de la mission</i>		<i>171 397,43</i>	<i>123 061,14</i>
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</i>		<i>670,22</i>	<i>651,97</i>
<i>Actions de formation professionnels et autres publics</i>			
<i>Autres actions de formation dans le cadre des missions sociales</i>			
<i>Fonctionnement de la mission</i>		<i>670,22</i>	<i>651,97</i>
<i>Actions de société et politique de santé</i>		<i>2 023,19</i>	<i>1 955,91</i>
<i>Fonctionnement de la mission</i>		<i>2 010,65</i>	<i>1 955,91</i>
<i>Fonctionnement de la mission plaidoyer</i>		<i>12,54</i>	
<i>Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer</i>		<i>28 577,52</i>	<i>45 568,38</i>
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>731 092,00</i>	<i>773 320,73</i>
<i>Actions en direction des malades, des proches et étbés de santé</i>		<i>60 225,00</i>	<i>51 900,00</i>
<i>Soins de support activités physique</i>		<i>7 300,00</i>	<i>16 800,00</i>
<i>Subvt aux ass de malades ou d'anciens malades</i>		<i>52 925,00</i>	<i>35 100,00</i>
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>		<i>80 000,00</i>	<i>80 000,00</i>
<i>Interventions en milieu scolaire</i>		<i>80 000,00</i>	<i>80 000,00</i>
<i>Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer</i>		<i>590 867,00</i>	<i>641 420,73</i>
<i>Programmes nationaux</i>		<i>405 867,00</i>	<i>513 920,73</i>
<i>Contributions financières</i>		<i>147 852,00</i>	<i>465 963,31</i>
<i>Équipes labellisées</i>		<i>45 000,00</i>	
<i>Adolescent face au cancer</i>		<i>230,00</i>	
<i>Adolescent face au cancer</i>		<i>12 785,00</i>	<i>13 136,42</i>
<i>Recherche linique</i>			<i>34 821,00</i>
<i>Partenariat avec des grandes institutions</i>		<i>200 000,00</i>	
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		<i>185 000,00</i>	<i>127 500,00</i>
<i>Subvt de fonct Recherche fondamentale cognitive</i>		<i>95 000,00</i>	<i>97 500,00</i>
<i>Subvt de fonct Recherche épidémiologique</i>		<i>90 000,00</i>	<i>30 000,00</i>
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FOND		221 578,19	213 302,58
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		<i>221 578,19</i>	<i>213 302,58</i>
<i>Frais d'appel de dons</i>		<i>173 713,11</i>	<i>174 042,96</i>
<i>Frais traitements des dons</i>		<i>47 865,08</i>	<i>39 259,62</i>
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		125 619,04	72 447,20
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		<i>49 544,36</i>	<i>27 584,27</i>
<i>Frais d'information et de communication externe</i>		<i>49 544,36</i>	<i>27 584,27</i>
<i>Frais d'information et de communication interne</i>			
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		<i>49 112,21</i>	<i>17 603,23</i>
<i>Frais de gestion</i>		<i>25 767,84</i>	
<i>Formation administrative</i>		<i>104,55</i>	
<i>Impôts et taxes</i>		<i>5 144,00</i>	
<i>Cotisation statutaire 10%</i>		<i>18 095,82</i>	<i>17 603,23</i>
<i>3.3 Autres charges</i>		<i>26 962,47</i>	<i>27 259,70</i>
<i>Charges financières</i>		<i>2 115,42</i>	<i>1 736,92</i>
<i>Dotations aux amortissements</i>		<i>24 847,05</i>	<i>25 522,78</i>
<i>Charges exceptionnelles</i>			
TOTAL DES EMPLOIS		1 763 342,08	1 756 905,90
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		43 874,00	
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		1 807 216,08	1 756 905,90
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		46 189,00	47 410,00
<i>Réalisées en France</i>		<i>46 189,00</i>	<i>47 410,00</i>
<i>Réalisées à l'étranger</i>			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FOND		26 231,00	17 729,00
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		34 782,34	33 387,75
TOTAL		107 202,34	98 526,75
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL
<i>Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice</i>		<i>-181 946,46</i>	
<i>=- Utilisation</i>		<i>130 420,63</i>	<i>181 946,46</i>
<i>=+Report</i>			
<i>Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice</i>		<i>-312 367,09</i>	<i>-181 946,46</i>

	091 - COMITÉ DE L'ESSONNE	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 351 883,57	-1 544 254,19
1.1 Cotisations sans contrepartie		-67 707,00	-66 928,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-771 933,13	-777 795,53
Dons manuels non affectés		-751 841,63	-752 321,01
Dons manuels affectés		-19 587,50	-21 474,52
Mécénat		-504,00	-4 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-512 243,44	-699 530,66
Manifestations		-83 979,00	-77 984,57
Ventes (dont abonnement à vivre)		-1 423,00	-2 455,00
Prestations et autres ventes			-55,31
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-9 535,00	-11 676,00
Produits financiers		-64 915,66	-13 312,25
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-352 390,78	-594 047,53
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-11 120,00	-6 975,81
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		-130 420,63	-181 946,46
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		-130 420,63	-181 946,46
TOTAL DES RESSOURCES		-1 493 424,20	-1 733 176,46
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-313 791,88	-23 729,44
TOTAL		-1 807 216,08	-1 756 905,90
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		1 668 451,46	1 669 248,23
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		-313 791,88	-23 729,44
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		19 586,11	22 932,67
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		1 374 245,69	1 668 451,46

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017	BRUNEAU tables	2 076				208	208
2018							
2019							
2020	Matériel informatique	4 634				416	416
2021	Divers tvx comité	120 525				19 255	19 255
2022	Bureau	397				132	132
	Matériel informatique	2 193				731	731
2023	Stand				1 272	66	66
	Total	129 825			1 272	20 808	20 808

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	17			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"	3	1 052	0,64	18 179
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	194	4 521	2,75	78 123
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...	63	2673	1,62	46 189,44
Organisation de manifestations	72	904	0,55	15 621,12
Communication, démarches auprès des médias				
Ventes au profit du CD	40	514	0,31	8 881,92
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...	1	100	0,06	1 728,00
Autres.	18	330	0,20	5 702,40
Total	214	5 573	3,39	96 301

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	7	9 707	5,33
Personnel mis à disposition CES et/ou autres...	8	6 279	3,45
Total	15	15 986	9

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	
6257 - Réceptions	Restauration	
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	0

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 8 456 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.